



Dampierre-les-Bois

Info Express

N° 278 - FÉVRIER 2024

www.dampierrelesbois.fr

A noter

Inscriptions à la maternelle

Les inscriptions à l'école maternelle pour les enfants nés en 2021 se dérouleront du **mardi 2 au mardi 9 avril**.

Présence à l'école tous les soirs de **16h30 à 17h30** (sans rendez-vous). N'hésitez pas à prendre contact si nécessaire, de préférence par mail à maternelle.dampierre-les-bois@ac-besancon.fr

Janvier festif et optimiste

Nous avons vécu à Dampierre un mois de janvier festif avec l'organisation de la cérémonie des vœux le mercredi 17 janvier et du repas des seniors du dimanche 21 janvier.

Je souhaite remercier les personnes (élus, agents municipaux, conjoints) qui se sont mobilisées pour la réussite de ces événements festifs, en étant bien conscient que la bonne volonté ne suffit pas toujours à satisfaire tout le monde.

Avec le Conseil municipal, nous avons souhaité continuer à organiser le repas des seniors qui permet à des personnes seules et isolées de partager un moment de convivialité

dans un cadre festif. Je suis toujours heureux d'entendre les retours et commentaires élogieux... qui nous invitent à améliorer la prochaine prestation.

En ce début d'année, je ne voudrais surtout pas passer sous silence une très bonne nouvelle pour le village : dans le cadre de la présentation de la carte scolaire départementale, notre école maternelle va voir la réouverture de sa troisième classe perdue en 2021. Cette bonne nouvelle vient confirmer le dynamisme et l'attractivité de notre commune.

Le Maire,
Marc TIROLE

Actualité

Disparition partielle des Points R

Comme Pays de Montbéliard Agglomération l'avait annoncé, les deux Points R du village vont disparaître du paysage, en tout cas en partie. Les conteneurs à papiers, cartons et flaconnages vont être retirés, ce type de déchets devant désormais être déposé dans les poubelles jaunes, collectées deux fois par mois (le mercredi des semaines impaires).

Les Points R n'accueilleront plus que les bennes à verre et les conteneurs pour les déchets dits putrescibles, c'est-à-dire les déchets alimentaires (lire en page 4 de ce numéro l'article à ce sujet).

Signalons que la commune avait demandé à ce que le Point R de la rue de la Place soit conservé, étant situé à proximité de plusieurs bâtiments publics générateurs de déchets. Depuis 2021, les bennes étaient revêtues de jolies décorations, avec des reproductions de cartes postales anciennes sur le village. Il y a quelques semaines, Pays de Montbéliard Agglomération avait accepté cette demande... à condition



PMA avait annoncé le retrait des conteneurs à compter du 29 janvier : à l'heure où nous écrivons ces lignes, les deux Points R étaient toujours en place.

que les conteneurs soient condamnés ! Ce n'était pas vraiment le sens de la demande des élus, davantage sensibles au côté pratique des bennes plutôt qu'à leur esthétique.

Du coup, les conteneurs vont partir mais la commune a quand même récupéré les reproductions d'images de la commune. C'est toujours cela de gagné !

Info
Express



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture **lundi, mercredi, jeudi et vendredi** de 9h à 12h et de 14h à 17h30, **mardi** de 14h à 17h30.



La fête annuelle des seniors

Le traditionnel repas des seniors s'est déroulé le dimanche 21 janvier à la Salle des fêtes en présence d'une centaine de convives.

Le Maire Marc Tirole a ouvert la journée par une allocution de bienvenue dans laquelle il a retracé les principaux événements de l'année écoulée et évoqué les projets de l'année nouvelle. Il a présenté ses vœux à l'assemblée puis les invités ont pu déguster un repas préparé par la Table d'Alex et composé d'apéritif avec mises en bouche, feuilleté forestier et morilles au vin jaune, suprême de poulet sauce foie gras avec gratin de pommes de terre et légumes, fromages et entremets croquant chocolat.

Comme chaque année, le repas a été servi par les membres du Conseil municipal et leurs conjoints, aidés d'Estelle et Alexandra, les deux secrétaires de Mairie.

L'animation musicale a été assurée par Evidence Animation, de quoi faire quelques pas de danse dans une joyeuse ambiance.



Les doyens du jour



Jean-Louis Cordelier (98 ans en mars prochain) et Marcelle Cordy (93 ans) étaient les doyens du jour parmi l'assemblée.

Bonne année à Dampierre !



La Municipalité de Dampierre a présenté ses vœux le 17 janvier lors d'une soirée où toute la population dampierroise avait été invitée à se rendre.

Après une ouverture en fanfare avec les musiciens de l'Espérance, le Maire Marc Tirole a présenté le bilan de l'année écoulée et la nombreuse assemblée a pu visionner un diaporama retraçant la vie du village en 2023 et conçu par Gilles Valdenaire, Conseiller délégué.

Il a ensuite évoqué les principaux projets de l'année 2024 avant de remercier tous les acteurs qui font vivre le village au quotidien, les associations, les commerçants, les artisans et les entreprises, les professionnels de santé, mais aussi l'ensemble des élus et les membres du personnel communal.

La soirée s'est poursuivie autour d'un verre, en toute convivialité.



Concert au Temple

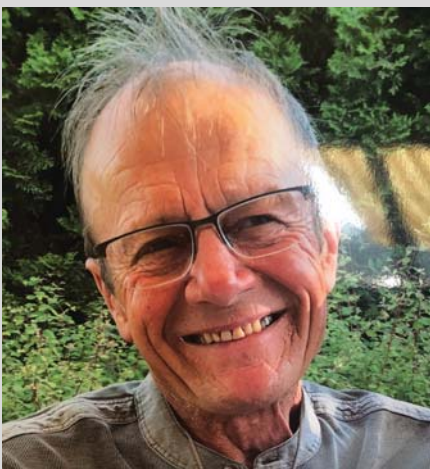
Dimanche 17 mars à 17h au Temple



La paroisse protestante du Val d'Allan organise un concert avec «Les Standardistes», quintet local existant depuis à peine un an. Ils proposeront un programme de jazz sous toutes ses formes; swing, blues, New Orleans, be bop mais aussi bossa, et ballades. Dominique (chant et piano), Didier (guitare), Pierre (clarinette et panio), Alain ou Fred (basse), Michel (batterie) devraient vous combler avec un répertoire s'étendant de Duke Ellington, Louis Armstrong, Antonio Carlos Jobim et Horace Silver à Claude Nougaro et Police.

Entrée libre, corbeille.

Disparition de René Franck



Nous avons appris la disparition de René Franck, décédé peu avant la fin du mois de janvier à l'âge de 70 ans.

Installé à Dampierre depuis 1971, M. Franck s'est toujours beaucoup investi dans la vie dampierroise. Ainsi, il accomplit deux mandats d'élus municipal tout en étant membre du corps de sapeurs-pompiers locaux.

Il avait également fondé le Comité des Fêtes dont il fut le président pendant plusieurs années, avant de passer la main en restant un membre actif.

Dynamique, volontaire et souriant, il laissera le souvenir d'un homme dévoué à la vie de son village.

Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à son épouse Marie-Christine, à ses enfants et à tous ses proches.

La salle du Conseil rénovée



Les membres de la commission information ont découvert la salle rénovée.

Deux employés communaux, Yann Chrétien et Jérémy Torrès, ont récemment rénové la salle du Conseil municipal. Ils ont repeint les murs avec des couleurs plus claires et rénové également les lames du plafond. La salle a reçu par ailleurs un nouvel éclairage avec des leds nouvelle génération.

Les musiciens tirent les rois



Moment galette pour les musiciens dampierrois et leurs homologues d'Audincourt.

Au mois de janvier, les musiciens de la batterie-fanfare l'Espérance se sont réunis pour tirer les rois avec leurs amis de la Vigilante d'Audincourt, qui les accompagnent souvent lors de leurs prestations. A signaler que le groupe dampierrois est toujours à la recherche de musiciens : les personnes intéressées peuvent venir se renseigner lors des répétitions (le jeudi à partir de 20h) au local dans la salle des fêtes.

Biodéchets : ça déborde !

Triste spectacle récemment au Point R de la rue du Stade : les deux bacs réservés aux biodéchets débordaient et des sacs avaient même été déposés au pied des conteneurs.

Il est rappelé que ces bacs accueillent les déchets alimentaires **sans les contenants**. Et si le bac est plein, il est préférable de trouver un autre conteneur disponible ailleurs et de ne pas laisser ses déchets sur place.

Conscient du problème, PMA devrait rajouter de nouveaux équipements, ce qui semble nécessaire vu la mobilisation des usagers dans le domaine du tri sélectif.

D'ici là, il est judicieux de s'adapter aux conditions et de ne pas contribuer à attirer des animaux pas forcément bienvenus...

